

LES CAHIERS DE DOLEANCES DU VENDOMOIS

Objectif : Savoir repérer des informations dans des textes anciens

EXTRAITS DES CAHIERS DE DOLEANCES DU CLERGE DU BAILLIAGE DE VENDOME :

Assemblée électorale le 24 Mars 1789 avant midi.
Comparants: 165 votants représentant les membres du clergé du Vendômois (religieuses, religieux , prieurs, curés ...)

«La religion est le plus ferme appui du trône [...] c'est elle qui apprend aux Rois à gouverner et aux sujets à obéir [...]

Un principe constitutionnel en France est qu'on n'y professe qu'une seule et même religion, la catholique [...] Nous supplions donc Sa Majesté et les Etats Généraux :

1- Que [...] le culte romain soit le seul reconnu et exercé dans tout le Royaume.

Que les peines les plus sévères seront prescrites contre [ceux] qui attaqueront les bonnes mœurs, la religion, la personne sacrée du Roi et les principes du gouvernement.

2- Le cultivateur gémit depuis longtemps sous le fardeau de la plus affreuse misère, c'est une suite malheureuse des impôts qui l'accablent. Pour adoucir ses maux et contribuer à son bonheur, nous renonçons de la manière la plus solennelle à toutes les exemptions et privilèges pécuniaires¹ dont nous avons joui jusqu'à ce moment, [...] et nous consentons à être imposés en proportion de nos biens, comme les autres citoyens, et à prendre part légitime des contributions qui seront consenties par les Etats Généraux.

Nous supplions Sa Majesté et les Etats Généraux d'ordonner :

2.1- Que la répartition de l'impôt de quelque nature qu'il soit, ne sera plus arbitraire²

3.1- Que les impositions seront supportées par les trois Ordres de l'Etat sans distinction immédiatement après la tenue des Etats Généraux.

3.2- Que la répartition des impôts se fera par les Etats Provinciaux dont nous demandons l'établissement.

3.3- Que chaque communauté portera elle-même sa cotisation au bureau destiné pour cela aux Etats Provinciaux, et que ce bureau reversera directement au Trésor Royal.

3.6- Que les aides et gabelles seront supprimées[...]

5.1- Qu'aucun impôt ne sera à l'avenir assis ou prorogé sans le consentement des Etats Généraux

5.3- Que les ministres seront responsables de leur gestion aux Etats Généraux

5.4- Que les dépenses [de chaque ministère] y compris celles de la Maison du Roi seront invariablement fixées et que les ministres de chacun d'eux seront responsables à la Nation assemblée de l'emploi des finances [...]

4- La justice doit assumer le bonheur des citoyens [...] il s'est glissé dans son administration des abus en tout genre [...] nous conjurons Sa Majesté et les Etats Généraux de s'occuper d'une réforme si nécessaire dans cette partie d'administration :

4.1- Qu'on fasse une réforme dans le code civil et criminel et que les frais de justice [...] ne soient jamais augmentés à volonté.

4.2- Que tout procès soit jugé [dans un espace de temps raisonnable][...]

4.4- Que les justices seigneuriales seront supprimées [...]

4.5- Que dans différents arrondissements de chaque province il soit établi des juges de paix qui [...] jugeront sommairement gratis tous les procès au dessous de 100 livres.[...]

4.8- Que tout tribunal d'exception soit supprimé [...]

4.9- Qu'il n'y ait qu'un même code, une même loi dans chaque province [...]

5.7- Qu'aucun citoyen ne puisse être enlevé à ses juges naturels [...]

5.2- Que lesdits Etats Généraux s'assembleront régulièrement aux époques qu'il leur plaira fixer, et sans qu'il puisse y être mis d'obstacle.

5.6- Qu'à l'avenir aucun acte public ne soit réputé loi, s'il n'a été consenti par les Etats Généraux, avant que d'être revêtu du sceau de l'autorité royale.

6.5- De trouver des moyens sûrs et prompts:

-pour établir dans les paroisses des bureaux de charité, en bannir ainsi l'indigence et la mendicité;

-pour fonder des hôpitaux d'arrondissement où les pauvres auroient le droit de se réfugier;

-pour établir dans toutes les paroisses des sages-femmes, des maîtres et maîtresses d'école ;
[...]

1: en argent / 2: sans raison valable

LES CAHIERS DE DOLEANCES DU VENDOMOIS

Etude du cahier de doléances du Clergé de Vendôme

Quelle est la date de rédaction de ce cahier de doléances ?

Quel est la première préoccupation du Clergé ?

Les Impôts :

1)De quels impôts le Clergé demande-t-il la suppression ? (3-6) Lequel de ces impôts est un impôt indirect ?

2)Quel reproche principal fait-il aux impôts ? (2-1)

3) Le Clergé refuse-t-il tout impôt ?

4) Propose-t-il des solutions ? Lesquelles ? (3-1)

Lui-même, que consent-il à faire ? (2)

5)Qui répartira l'impôt à l'intérieur des provinces?

(3-2) Dans quelles provinces cela existe-t-il déjà ?

Qui versera l'impôt au trésor royal ? (3-3) D'après vous, en proposant cela, le Clergé veut éviter quoi ?

6)Qui devra décider, à l'avenir, des impôts ? (5-1)

7)Pour réduire les dépenses que propose-t-il ?

(5-3,5-4)

Les Lois :

1)Comment s'appelle le pouvoir de faire les lois ?

2)Qui devra détenir ce pouvoir, à l'avenir ? (5-6)

3)Que demande le Clergé en ce qui concerne l'organisation de cette assemblée ? (5-2)

La justice :

1)Comment s'appelle le pouvoir de juger ceux qui ne respectent pas les lois ?

2)De quoi le Clergé demande-t-il la suppression ? (4-4,4-8)

3)De quoi demande-t-il la réforme ? Dans quel but? (4-1, 4-9et4-2)

4)Par qui devront être jugés les citoyens ? (5-7)

Cela doit vous faire penser à un texte plus ancien, dans un autre royaume, lequel ?

5)De quoi demande-t-il la création dans les arondissements ? Quelle est la principale caractéristique de ces juges ? (4-5)

La vie sociale :

1)Quelles propositions sont faites dans le domaine social ?(6-5)

En quoi cela concerne-t-il le Clergé ? Pourquoi est-il sensible à cette situation ? Qui, dans le Clergé, est le plus confronté à ces problèmes ?

LES CAHIERS DE DOLEANCES DU VENDOMOIS

Etude du cahier de doléances du Clergé de Vendôme

Quelle est la date de rédaction de ce cahier de doléances ?

Quel est la première préoccupation du Clergé ?

Les Impôts :

1)De quels impôts le Clergé demande-t-il la suppression ? (3-6) Lequel de ces impôts est un impôt indirect ?

2)Quel reproche principal fait-il aux impôts ? (2-1)

3) Le Clergé refuse-t-il tout impôt ?

4) Propose-t-il des solutions ? Lesquelles ? (3-1)

Lui-même, que consent-il à faire ? (2)

5)Qui répartira l'impôt à l'intérieur des provinces?

(3-2) Dans quelles provinces cela existe-t-il déjà ?

Qui versera l'impôt au trésor royal ? (3-3) D'après vous, en proposant cela, le Clergé veut éviter quoi ?

6)Qui devra décider, à l'avenir, des impôts ? (5-1)

7)Pour réduire les dépenses que propose-t-il ?

(5-3,5-4)

Les Lois :

1)Comment s'appelle le pouvoir de faire les lois ?

2)Qui devra détenir ce pouvoir, à l'avenir ? (5-6)

3)Que demande le Clergé en ce qui concerne l'organisation de cette assemblée ? (5-2)

La justice :

1)Comment s'appelle le pouvoir de juger ceux qui ne respectent pas les lois ?

2)De quoi le Clergé demande-t-il la suppression ? (4-4,4-8)

3)De quoi demande-t-il la réforme ? Dans quel but? (4-1, 4-9et4-2)

4)Par qui devront être jugés les citoyens ? (5-7)

Cela doit vous faire penser à un texte plus ancien, dans un autre royaume, lequel ?

5) De quoi demande-t-il la création dans les arondissements ? Quelle est la principale caractéristique de ces juges ? (4-5)

La vie sociale :

1) Quelles propositions sont faites dans le domaine social ? (6-5)

En quoi cela concerne-t-il le Clergé ? Pourquoi est-il sensible à cette situation ? Qui, dans le Clergé, est le plus confronté à ces problèmes ?

LES CAHIERS DE DOLEANCES DU VENDOMOIS

Etude du cahier de doléances du Clergé de Vendôme

Quelle est la date de rédaction de ce cahier de doléances ?

Quel est la première préoccupation du Clergé ?

Les Impôts :

1) De quels impôts le Clergé demande-t-il la suppression ? Lequel de ces impôts est un impôt indirect ?

2) Quel reproche principal fait-il aux impôts ?

3) Le Clergé refuse-t-il tout impôt ?

4) Propose-t-il des solutions ? Lesquelles ?

Lui-même, que consent-il à faire ?

5) Qui répartira l'impôt à l'intérieur des provinces ? Dans quelles provinces cela existe-t-il déjà ? Qui versera l'impôt au trésor royal ? D'après vous, en proposant cela, le Clergé veut éviter quoi ?

6) Qui devra décider, à l'avenir, des impôts ?

7) Pour réduire les dépenses que propose-t-il ?

Les Lois :

1) Comment s'appelle le pouvoir de faire les lois ?

2) Qui devra détenir ce pouvoir, à l'avenir ?

3) Que demande le Clergé en ce qui concerne l'organisation de cette assemblée ?

La justice :

1) Comment s'appelle le pouvoir de juger ceux qui ne respectent pas les lois ?

2) De quoi le Clergé demande-t-il la suppression ?

3) De quoi demande-t-il la réforme ? Dans quel but ?

4) Par qui devront être jugés les citoyens ? Cela doit vous faire penser à un texte plus ancien, dans un autre royaume, lequel ?

5) De quoi demande-t-il la création dans les arondissements ? Quelle est la principale caractéristique de ces juges ?

La vie sociale :

1) Quelles propositions sont faites dans le domaine social ?

En quoi cela concerne-t-il le Clergé ? Pourquoi est-il sensible à cette situation ? Qui, dans le Clergé, est le plus confronté à ces problèmes ?

LES CAHIERS DE DOLEANCES DU VENDOMOIS

Etude du cahier de doléances du Clergé de Vendôme

Quelle est la date de rédaction de ce cahier de doléances ?

Quel est la première préoccupation du Clergé ?

Les Impôts :

1) De quels impôts le Clergé demande-t-il la suppression ? Lequel de ces impôts est un impôt indirect ?

2) Quel reproche principal fait-il aux impôts ?

3) Le Clergé refuse-t-il tout impôt ?

4) Propose-t-il des solutions ? Lesquelles ?

Lui-même, que consent-il à faire ?

5) Qui répartira l'impôt à l'intérieur des provinces ? Dans quelles provinces cela existe-t-il déjà ? Qui versera l'impôt au trésor royal ? D'après vous, en proposant cela, le Clergé veut éviter quoi ?

6) Qui devra décider, à l'avenir, des impôts ?

7) Pour réduire les dépenses que propose-t-il ?

Les Lois :

1) Comment s'appelle le pouvoir de faire les lois ?

2) Qui devra détenir ce pouvoir, à l'avenir ?

3) Que demande le Clergé en ce qui concerne l'organisation de cette assemblée ?

La justice :

1) Comment s'appelle le pouvoir de juger ceux qui ne respectent pas les lois ?

2) De quoi le Clergé demande-t-il la suppression ?

3) De quoi demande-t-il la réforme ? Dans quel but ?

4) Par qui devront être jugés les citoyens ? Cela doit vous faire penser à un texte plus ancien, dans un autre royaume, lequel ?

5) De quoi demande-t-il la création dans les arondissements ? Quelle est la principale caractéristique de ces juges ?

La vie sociale :

1) Quelles propositions sont faites dans le domaine social ?

En quoi cela concerne-t-il le Clergé ? Pourquoi est-il sensible à cette situation ? Qui, dans le Clergé, est le plus confronté à ces problèmes ?